



Bulletin d'adhésion saison 2010-2011

A l' Inter-Clubs Country du Grand Est

38 rue des Romains 67670 Mommenheim
Country.inter-clubs@hoerd.fr

NOM DU CLUB :

Adresse :

Numéro :.....Rue :

Code Postal :.....Ville.....

Adresse où ont lieu les cours de danse :

Numéro (s) de téléphone :.....Portable :

Adresse mail (obligatoire) :

Adresse du site :

Nom et prénom du président (pour les associations) :

Nom et prénom du représentant (pour les autres structures) :

et fonction.....

Nom et prénom du (des) animateurs : **Voir au dos de la feuille**

Date de création :..... Nombre total d'adhérents :

Montant de la cotisation annuelle par club : 40 €

Règlement par chèque
Chèque n° (à l'ordre de I-C-C-G-E)
Centre payeur.....De

Règlement en espèces
Renouvellement
Nouvelle adhésion

pour renouvellement: (avant le 30 sept 2010)
Huguette CHAMARIE-VITET, Secrétaire ICCGE,
13, rue Christine de Saxe, 67170 Brumath

pour nouvelle adhésion:
Rémy MAECHLING, Président ICCGE
38 rue des Romains 67670 Mommenheim

Droit à l'image : Par la présente j'autorise l'utilisation et la diffusion de photos sur lesquelles figurent des membres de notre association, ainsi que les enfants mineurs, à toutes fins non commerciales.

Je déclare que, du fait de mon adhésion, je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Inter-Clubs Country du Grand Est.

Signature

Nom, Prénom du signataire.....Date :

Documents à joindre : (concerne nouveaux adhérents ou rectifications intervenues au sein des clubs adhérents)

Associations : une copie de vos statuts (page comportant l'objet social), conformément à l'article. 3 § 1 et 5 des statuts de l'Inter-Clubs Country du Grand Est ainsi que le Certificat d'inscription au Registre des Associations

Sections MJC ou équivalent : décision de créer une section de danse country en précisant leurs règles de fonctionnement et de gestion, selon l'article 2 du Règlement Intérieur de l'ICCGE.

Important : *Nous vous demandons d'informer le secrétariat de tous changements survenant dans votre club, tant au sein du comité, notamment le Président, que des animateurs. Ceci nous permettra une bonne diffusion des informations, principalement en ce qui concerne les chorégraphies*

Jours et heures des cours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
débutants						
intermédiaires						
confirmés						
enfants						

Animateurs (trices) :

Nom et Prénom :

N° de Téléphone :

E-mail :

Photo d'identité pour les cartes de membres :

Nom et Prénom :

N° de Téléphone :

E-mail :

Photo d'identité pour les cartes de membres :

Nom et Prénom :

N° de Téléphone :

E-mail :

Photo d'identité pour les cartes de membres :

Nom et Prénom :

N° de Téléphone :

E-mail :

Photo d'identité pour les cartes de membres :

IMPORTANT : en cas de changements d'animateur (départ et remplacement) il faudra avertir la secrétaire ICCGE (adresse au recto) au plus tard 15 jours avant les ateliers, pour permettre la mise à jour de la liste d'émargement et l'accès aux ateliers.